



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
BURUNDI

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT

Agence des Nations Unies:
PNUD

Secteur Prioritaire (FCP):

Réforme du Secteur de la Sécurité & Armes
Légères

No. du Projet: PBF/BDI/B-2
MDTF Office Atlas No: 00066649
Titre du projet : Casernement des membres de
la Force de Défense Nationale pour atténuer
l'impact de leur présence au sein des
populations.

Numéro de Rapport: N° 03

Période de Rapport:
Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009

Budget du Projet:

- *Le budget initial adopté :* 4,583,000 USD +
Financement additionnel (7% accorde par CP):
229,150 USD = 4.812.150 \$ USD
- *Contribution du Gouvernement Néerlandais :*
1.654.220 USD

Liste des Partenaires de mise en oeuvre:

- BINUB
- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, Ministère de la Solidarité Nationale
- Entreprises de construction: SEIKO, DAC-CARDO, CEI, ENB

Couverture géographique du Projet:

Le projet a une couverture nationale

Abbreviations:

- BINUB : Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi.
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- FCP : Fonds de Consolidation de la Paix
- CPC : Comité de Pilotage Conjoint
- CTS : Comité Technique de Suivi
- FDN : Force de Défense Nationale
- MDNAC : Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants
- SSR-SA : Security Sector Reform & Small Arms
- MSN: Ministère de la Solidarité Nationale
- BCB : Banque Centrale de Bujumbura

Durée du Projet/ Clôture du Projet:

- Démarré le 24 Août 2007
- Prévu de se clôturer le 30 Juin 2010.
- Le projet n'a jamais connu d'éventuelles interruptions au cours de la période considérée.

RAPPORT NARRATIF

I. Objectif

De façon spécifique, ce projet vise à réhabiliter et assainir dix-sept casernes déjà existantes qui serviront à l'hébergement des hommes de troupes. Le travail de relocalisation de réinsertion sociale des familles vivant dans les casernes s'est effectué dans la quiétude pour faciliter le travail des entreprises de construction. Ces familles étaient longtemps condamnées à vivre une vie précaire dans les casernes militaires.

Objectifs globaux et Résultats attendus :

Le projet a pour objectif de caserner les militaires dispersés sur les multiples positions militaires à travers tout le pays dans le dessein de réduire les violations des droits de la personne humaine envers la population civile et jeter les bases pour améliorer la discipline et le professionnalisme de la FDN. Les résultats attendus sont les suivants :

- Les 14 casernes sont réhabilitées ;
- Les violations des droits de la personne humaine et des actes de banditisme envers les populations civiles par les militaires diminuent ;
- Les bases pour améliorer la discipline et professionnaliser la FDN sont établies ;
- Le contrôle des stocks d'armes et munitions devient effectif.

Ces activités sont notamment :

- Réfection de 14 casernes;
- Relocalisation des familles déplacées dans les casernes ;
- Casernement des troupes et fermeture des multiples positions militaires ;
- Révision des aspects liés à l'ordre du camp contenus dans le bloc programme notamment les procédures de gestion du magasin d'armement et le contrôle des armes.

Relations du projet au Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix :

Les activités de ce projet s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Prioritaire de Consolidation de la paix au Burundi, spécialement dans le chapitre relatif à la réforme du secteur de la sécurité et la lutte contre la prolifération des armes légères de petit calibre. En effet, la dissémination des militaires rend difficile la formation et la restructuration du corps et l'hébergement des troupes dans des infrastructures appropriées permet le renforcement des structures de commandement et de contrôle et jeter les bases pour améliorer la discipline et le professionnalisme de la FDN. Bien plus, le casernement des troupes ne diminue les violations des droits de la personne humaine et les actes de banditisme envers les populations civiles.

Principaux partenaires de mise en oeuvre et leurs rôles :

Le présent projet est une initiative conjointe entre le Gouvernement du Burundi et le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) qui s'inscrit dans le cadre du Plan Prioritaire Pour la Consolidation de la Paix au Burundi. Le projet est mis en oeuvre sous l'autorité conjointe du Ministère de la Défense Nationale et des anciens combattants (MDNAC) avec l'appui du BINUB.

- **Ministère de tutelle** : Le projet est mis en oeuvre par le MDNAC, conjointement avec le BINUB, qui sont responsables pour la mise en oeuvre du projet auprès du Comité de Suivi Thématique approprié. Dans ce cadre, le Directeur du Projet, désigné par le Ministre, sera responsable pour la direction générale et la réalisation des résultats prévus dans le cadre de ce projet. Le PNUD est responsable pour les aspects programmatiques et financiers conformément aux règles de procédure du Fonds Fiduciaire pour la Consolidation de la Paix. En plus, huit ingénieurs civils du MDNAC participent à la supervision des travaux de réhabilitation et appuient la mise en oeuvre du projet.

- **BINUB/PNUD** : Le BINUB fournit aussi des services administratifs, techniques et programmatiques pour appuyer la mise en œuvre du projet. L'unité de gestion est placée sous la supervision du chargé de programme de la section intégrée SSR-SA et le PNUD assure aussi le contrôle de la qualité dans la mise en œuvre et la gestion du projet.

- **Les entreprises de construction** : Ces entreprises, toutes nationales, ont été retenues sur base d'un processus compétitif de passation de marché. Plusieurs travailleurs ont été recrutés sur les chantiers et ont amélioré leurs revenus.

II. Resources:

Resources Financières:

Le projet a été adopté avec un budget initial du Fond Fiduciaire de \$4,583,000 dollars pour réhabiliter 14 casernes. Néanmoins d'autres casernes demeurent non réhabilitées. C'est dans ce cadre que le Gouvernement Néerlandais a mobilisé un financement supplémentaire de \$1,654,220 dollars pour la réhabilitation de trois casernes additionnelles. Par après, le MDNAC a adopté une nouvelle politique d'utilisation des combustibles en vue de substituer le bois de chauffage devenant de plus en plus rare d'une part et pour la sauvegarde de l'environnement d'autre part. Dans ce cadre, il a sollicité auprès du CPC un autre financement pour la construction des fours et cuisines dans les casernes. Au regard de la nature de la requête et de la performance réalisée par le projet, le CPC lui a octroyé un supplément de financement de \$229,150 dollars.

Au niveau de l'exécution budgétaire, l'unité de gestion des projets élabore un plan de travail annuel budgétisé qu'il soumet à la Direction du PNUD pour approbation. En cas de révision budgétaire, la même unité la soumet préalablement au Comité Technique de Suivi pour analyse avant de la faire approuver encore une fois par la Direction.

Ressources Humaines:

La mise en oeuvre quotidienne du projet est assurée par une unité de gestion recrutée par le PNUD sur un processus compétitif.

L'Unité de Gestion est composée de **4 staffs nationaux** sous la double responsabilité directe des co-directeurs du Projet :

- Un coordonnateur de projet, qui est responsable pour la supervision et la gestion de l'unité;
- Un officier de Chargé de Projet affecté en permanence à l'Unité ;
- Un assistant administratif et financier;
- Un chauffeur.

Cette unité de gestion est sous la responsabilité du Senior SSR-SA/PNUD en même temps Adjoint au Chef de la Section Intégrée SSR-SA du BINUB.

III. Mécanismes de mise en oeuvre et de suivi-évaluation.

La mise en œuvre.

La mise en œuvre de ce projet est assurée par une unité de gestion recrutée à cet effet pour l'exécution d'un chronogramme détaillé des activités.

La mise en oeuvre du projet se fait à trois niveaux notamment par :

- PNUD et l'Unité de gestion de projet à travers la production des rapports périodiques narratifs et financiers. L'équipe de projet effectue régulièrement des descentes d'évaluation des activités du projet.

- Le CTS pour son appui périodique pour l'atteinte des résultats par le projet ; la revue des rapports produits par l'unité de gestion. Il rend compte au Comité de Pilotage Conjoint.
- Le CPC oriente et évalue l'impact du projet dans le cadre global de la mise en oeuvre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.

Ces trois entités collaborent étroitement et prennent des décisions par consensus pour la bonne marche des activités du projet.

Le travail de réhabilitation a été confié à des entreprises locales de construction.

Les procédures d'acquisition des biens et des approvisionnements.

Les fonds alloués au projet sont gérés directement par le PNUD selon ses règles et procédures de ce dernier. Un chargé de l'administration et des finances fournit des données relatives aux activités du projet au PNUD sur base d'un plan d'achat élaboré par le projet et validé par la Direction du PNUD. Les fournisseurs des services au projet sont payés sur base d'analyse d'avantage comparatif par la Banque partenaire du PNUD, la BCB.

Le système de suivi-évaluation et incorporation des leçons apprises dans le projet

Le Bureau d'Appui au Comité de Pilotage Conjoint supervise les activités de suivi-évaluation des activités des organes de l'Unité de Gestion du projet, du CTS et du CPC. Au cours des réunions de ces organes des recommandations et des orientations sont faites et sont exécutés par l'unité de gestion du projet.

L'Unité Conjointe de Suivi-Evaluation sous tutelle du Bureau de la Représentante Exécutive Adjointe du Secrétaire Général continue d'alimenter la base de données sur les indicateurs des projets du FCP. Ce travail permet un meilleur suivi des résultats des projets.

Tous ces organes font régulièrement des descentes pour vérifier l'exécution des recommandations faites en plus des rapports et comptes rendus fournis par les projets. L'unité de gestion du projet adapte les activités sur base des leçons apprises au cours de l'exécution et en informe le CPC et le CTS.

Évaluations et études :

Avant les travaux de réhabilitation, une étude préliminaire sur les casernes à réhabiliter a été réalisée par les ingénieurs du MDNAC notamment pour évaluer la nature et le volume des travaux de réhabilitation à faire. Des missions de supervision et d'évaluation des états d'avancement des travaux ont été réalisées par l'équipe de projet ensemble avec les ingénieurs du PNUD ainsi que les représentants des bénéficiaires notamment au niveau du Commandement.

Deux missions d'évaluation à partir du siège ont eu lieu. Une mission d'évaluation de l'impact par un expert a également été conduite. Enfin, une autre mission d'audit a été effectuée au cours du dernier trimestre de l'année.

IV. Résultats.

Progrès des résultats atteints par rapport aux objectifs escomptés sur la période :

Actuellement, sur les dix-sept casernes, quatorze d'entre elles ont été réceptionnées. Actuellement, plus de quinze mille militaires de la FDN ont quitté les positions, vivent dans des casernes réhabilitées et suivent le programme classique d'instruction militaire. Le projet Moralisation a contribué efficacement à ces formations à grande échelle.

Réalisation des objectifs à court terme du projet.

Le fait d'engager les entreprises locales de construction et les interactions entre les militaires et les civiles aux chantiers a déjà amélioré l'image des militaires parmi les civiles.

Résultats clés atteints pendant la période :

Avec les 14 casernes complétées, jusqu'en fin 2009 quatre vingt dix pour cent (90%) des effectifs des militaires ont regagné les casernes réhabilitées. Environ deux cent quarante positions militaires ont été supprimées, sur les 255 préalablement identifiées. Il est important de noter que plus de 16,000 armes et munitions ont réintégré les armureries militaires. La réhabilitation des casernes a permis également au Projet Moralisation/FDN de jeter les bases par la mise à sa disposition d'au moins deux salles de classes réhabilitées et équipées.

Retards, Contraintes et Solutions envisagées :

Le projet a été adopté par le CPC au mois d'Avril 2007 et approuvé par New York en Août de la même année. Pendant cette période, les ingénieurs du MDNAC étaient entrain de finaliser le cahier des charges. Tout au long de la mise en œuvre, les différents organes de décision se sont rendu compte que l'ensemble des activités prévues ne pouvait pas se réaliser en une année préalablement fixée. En ce qui concerne le travail des entreprises de réhabilitation, la présence des familles déplacées dans les casernes a retardé le travail des différentes compagnies. Le CPC a été obligé de développer et d'adopter un autre projet pour réinstaller et réinsérer lesdites familles. Bien plus, sur requête du MDNAC du financement additionnel pour le forage d'eau dans les casernes où il n'y a pas d'eau a été mobilisé et la construction de deux cuisines additionnelles s'est répercutée sur la durée du projet. Les deux cuisines ont été

Impact des partenariats clés sur l'accomplissement des résultats.

Les principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre de ce projet sont notamment le CTS, le CPC, le MDNAC, le MSN ainsi que les entreprises de construction.

Ces différents intervenants ont créé des synergies pour l'atteinte des résultats. La relocalisation des familles déplacées dans les casernes a facilité le travail sur chantier et leur relocalisation a impliqué l'intervention du MDNAC et celui en charge de la solidarité nationale.

V. Leçons apprises et futur plan de travail.

Actuellement, l'opportunité est grande pour poursuivre les réformes entamées au sein de la FDN avec la mise en application de l'Accord global de cessez-le-feu avec le mouvement FNL, le retour au pays de ses dirigeants ainsi que l'intégration de ses éléments armés. Cet environnement sécuritaire est favorable au casernement des troupes avec la fermeture de multiples positions militaires. De ce fait, il est à noter une réduction sensible de près de 15% des violations des droits de la personne humaine et les actes de banditisme par les militaires envers les populations civiles.

Le projet a réalisé un taux d'exécution budgétaire cumulé depuis Août 2007, de près de 80 %. Le projet est prévu s'achever le 30 juin 2010. Les principales activités qui seront développées pour un montant de 190,028 \$ USD sont principalement celles liées à la finalisation des travaux et réception technique des casernes de Gitega, Mwaro et Ngozi ; et la mise en place des travaux additionnels d'adduction et de forage d'eau dans les casernes de Mabanda, Muyinga et Gatumba.